Arche
Experts-Comptables et
Commissaires aux Comptes Associés

7, rue Michel Royer - CS 60046
45077 ORLEANS cedex 2
Tél. : 02 38 66 91 91 - Fax : 02 38 66 27 81
Courriel : cac@arche-audit.fr

ARDEQAF

2032 rue du Général De Gaulle
45160 OLIVET

Rapports
du Commissaire aux Comptes
Exercice clos le 31 décembre 2015

Arche
Experts-Comptables et
Commissaires aux Comptes Associés

7, rue Michel Royer - CS 60046
45077 ORLEANS cedex 2
Tél. : 02 38 66 91 91 - Fax : 02 38 66 27 81
Courriel : cac@arche-audit.fr

ARDEQAF

2032 rue du Général De Gaulle
45160 OLIVET

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Arche
Experts-Comptables et
Commissaires aux Comptes Associés

7, rue Michel Royer - CS 60046
45077 ORLEANS cedex 2
Tél. : 02 38 66 91 91 - Fax : 02 38 66 27 81
Courriel : cac@arche-audit.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ARDEQAF, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le paragraphe « Engagements en matière de retraite» de l'annexe indique les provisions qui ont été constatées dans les comptes afin de satisfaire aux engagements de retraite dont votre association est assujettie par la convention collective 66 dont elle relève.
Nous avons, dans le cadre de nos contrôles, validé l'information donnée en annexe ainsi que le mode de calcul utilisé pour le calcul de cette provision.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

A ORLEANS, le 11 avril 2016

ARCHE
Société de Commissaires aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale
d'ORLEANS

Philippe RIMMER
Commissaire aux Comptes
Chargé du mandat

Arche
Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes Associés

COMPTES ANNUELS 2015
CONSOLIDE ARDEQAF

Commissaire aux comptes
ARCHE
CRCC d'ORLEANS

COMPTE DE RESULTAT

ARDEQAF CONSOLIDE

31/12/2015

	du 01/01/15 au 31/12/15	du 01/01/14 au 31/12/14
PRODUITS		
Production vendue	1 582 365,88	1 491 772,87
Subventions d'exploitation	4 137 911,59	4 274 489,31
Autres produits	888 388,67	814 039,60
Total	**6 608 666,14**	**6 580 301,78**
CONSOMMATIONS M/SES ET MAT		
Achats de m.p & aut.approv.		157,44
Autres achats & charges externes	1 377 126,57	1 517 350,58
Total	**1 377 126,57**	**1 517 508,02**
MARGE SUR M/SES & MAT	**5 231 539,57**	**5 062 793,76**
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	316 716,66	342 631,07
Salaires et Traitements	3 112 038,37	3 259 502,91
Charges sociales	1 394 415,46	1 471 192,10
Amortissements et provisions	373 589,06	217 927,08
Autres charges	36 949,78	586,33
Total	**5 233 709,33**	**5 291 839,49**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-2 169,76**	**-229 045,73**
Produits financiers	8 015,73	8 199,79
Charges financières	8 138,90	
Résultat financier	**-123,17**	**8 199,79**
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	**-2 292,93**	**-220 845,94**
Produits exceptionnels	63 797,38	70 418,31
Charges exceptionnelles	64 002,39	60 137,04
Résultat exceptionnel	**-205,01**	**10 281,27**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-2 497,94**	**-210 564,67**

BILAN PASSIF

ARDEQAF CONSOLIDE **31/12/2015**

	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
PASSIF		
Capital social ou individuel	832 728,41	832 728,41
Autres réserves	1 837 914,48	2 048 479,15
Résultat de l'exercice	**-2 497,94**	**-210 564,67**
Subventions d'investissement	1 154 883,85	404 032,68
Provisions réglementées	26 353,59	26 353,59
CAPITAUX PROPRES	**3 849 382,39**	**3 101 029,16**
Provisions pour risques	84 750,00	65 450,00
Provisions pour charges	287 906,95	168 185,67
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**372 656,95**	**233 635,67**
Emprunts		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	586 162,09	8 647,61
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196 476,63	212 862,43
Personnel	*154 067,81*	*151 807,97*
Organismes sociaux	*350 448,97*	*321 151,47*
Autres dettes fiscales et sociales	*913 030,10*	*708 792,32*
Dettes fiscales et sociales	1 418 546,88	1 181 751,76
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 402,62	7 402,62
Autres dettes	10 501,60	12 330,79
Produits constatés d'avance	614 608,93	355 133,37
DETTES	**2 833 698,75**	**1 778 128,58**
TOTAL PASSIF	**7 055 738,09**	**5 112 793,41**

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

BILAN ACTIF

ARDEQAF CONSOLIDE **31/12/2015**

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
ACTIF				
Immobilisations corporelles				
Terrains	96 362,91	25 704,23	70 658,68	73 643,96
Constructions	2 943 105,28	1 952 876,08	990 229,20	1 069 339,98
Installations techniques, matériel et outillage	174 727,10	161 654,87	13 072,23	17 905,86
Autres immobilisations corporelles	891 009,19	753 298,38	137 710,81	161 287,62
Immob. en cours / Avances & acomptes	661 524,81		661 524,81	606 918,37
Immobilisations financières				
Participations	101 504,00		101 504,00	
Autres titres immobilisés	4 940,42		4 940,42	1 890,42
Autres immobilisations financières	19 678,57		19 678,57	19 292,57
ACTIF IMMOBILISE	**4 892 852,28**	**2 893 533,56**	**1 999 318,72**	**1 950 278,78**
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 056 873,41	27 637,25	1 029 236,16	839 289,03
Fournisseurs débiteurs	4 218,79		4 218,79	4 131,92
Personnel	0,00		0,00	281,54
Autres créances	794 997,38		794 997,38	721 150,71
Divers				
Valeurs mobilières de placement	400 000,00		400 000,00	400 000,00
Disponibilités	2 804 064,60		2 804 064,60	1 176 688,47
Charges constatées d'avance	23 902,44		23 902,44	20 972,96
ACTIF CIRCULANT	**5 084 056,62**		**5 056 419,37**	**3 162 514,63**
TOTAL ACTIF	**9 976 908,90**	**2 893 533,56**	**7 055 738,09**	**5 112 793,41**

Commission aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

Comptes annuels au 31/12/2015

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute	acquisitions	cessions	virement poste à poste	Valeur brute fin exrecice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement					0
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL (I)	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	16 948,14				16 948,14
Constructions/Agencements	1 709 587,00				1 709 587,00
Installations générales, aménagements divers	1 291 171,33	21 761,72			1 312 933,05
Matériel et outillage	172 234,10	2 493,00			174 727,10
Matériel de transport	154 325,43				154 325,43
Matériel et mobilier de bureau	273 844,28				273 844,28
Matériel informatique	410 670,17	52 169,31			462 839,48
Autres					-
Immobilisations corporelles en cours	606 918,37	72 410,34	17 803,90		661 524,81
Avances et acomptes					-
TOTAL (II)	4 635 698,82	148 834,37	17 803,90	-	4 766 729,29
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations		101 504,00			101 504,00
Prêts					
Autres titres et immobilisations financières	21 182,99	3 520,00	84,00		24 618,99
TOTAL (III)	21 182,99	105 024,00	84,00		126 122,99
TOTAL (I+II+III)	4 656 881,81	253 858,37	17 887,90	-	4 892 852,28

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

Comptes annuels au 31/12/2015

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Augmentation	Diminution	Virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement					0
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL (I)	0	0			0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions/Agencements	998 596,38	53 193,29			1 051 789,67
Install générales, aménagements divers	876 126,15	50 664,49			926 790,64
Matériel et outillage	154 328,24	7 326,63			161 654,87
Matériel de transport	109 204,08	16 608,30			125 812,38
Matériel et mobilier de bureau	232 925,18	12 671,51			245 596,69
Matériel informatique	335 423,00	46 466,31			381 889,31
Autres					
Immobilisations corporelles en cours					
TOTAL (II)	2 706 603,03	186 930,53	-	-	2 893 533,56
TOTAL (I+II+III)	2 706 603,03	186 930,53	-	-	2 893 533,56

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

Comptes annuels au 31/12/2015

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS ET DES RESERVES	Montant début exercice	Affectation des résultats	Mouvements postes	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice	
FONDS PROPRES							
Fonds associatifs avec droit de reprise							
Fonds associatifs sans droit de reprise	798 518,85					798 518,85	
RESERVES							
Statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementaire :							
-investissement	637 857,91					637 857,91	
-compensation	177 369,44					177 369,44	
-trésorerie	220 934,96					220 934,96	
Autres réserves	1 046 526,40	- 210 564,67				835 961,73	
REPORT A NOUVEAU							
Report à nouveau excédentaire						-	
Report à nouveau déficitaire						-	
Lié aux résultats antérieurs						-	
RESULTAT COMPTABLE	- 2 497,94					- 2 497,94	
PROVISIONS REGLEMENTEES							
Réserves de trésorerie						-	
Subventions d'investissements	404 032,68			810 777,09	59 925,92	1 154 883,85	
Différence sur réalisations d'éléments d'actif	26 353,59					26 353,59	
Autres provisions réglementées							
TOTAL (I)	***3 309 095,89***	-	-		***59 925,92***	***3 849 382,39***	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES							
Provisions pour risques	65 450,00			39 300,00	20 000,00	84 750,00	
Provisions pour départ à la retraite						-	
Provisions pour charges	168 185,67			119 721,28		287 906,95	
Provisions pour grosses réparations						-	
Provisions pour ARTT						-	
Autres provisions risques et charges							
TOTAL (II)	***233 635,67***	-		***159 021,28***	***20 000,00***	***372 656,95***	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION							
Sur immobilisations :							
-incorporelles							
-corporelles							
-financières							
Sur stocks et en cours							
Sur comptes clients							
Autres provisions pour dépréciation						-	
TOTAL (III)				-		-	
TOTAL GENERAL (I+II+III)	***3 542 731,56***	-		***159 021,28***	***79 925,92***	***4 222 039,34***	
Dont dotations et reprises :							
-d'exploitation				-			
-financière							
-exceptionnelle							

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

Comptes annuels au 31/12/2015

TABLEAU DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		à un an au plus	à plus d'un an
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	19678,57	19678,57	
Comptes clients et comptes rattachés	1056873,41	1056873,41	
Autres créances	794997,38	794997,38	
Charges constatées d'avance	23902,44	23902,44	
TOTAL	1895451,8	1895451,8	0
(1) Montant :			
-Prêts accordés en cours d'exercice			
-Remboursements obtenus en cours d'exercice			

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE	
		1 an au plus	à plus de 1 an
Emprunts et dettes auprès			0
des établissements de crédit	586162,09	72000	514162,09
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs et comptes rattachés	196476,63	196476,63	
Dettes fiscales et sociales	1418546,88	1418546,88	
Dettes sur immobilisations			
et comptes rattachés	7402,62	7402,62	
Autres dettes	10501,6	10501,6	
Produits constatés d'avance	614608,93	614608,93	
TOTAL	2833698,75	2319536,66	514162,09
(1)			
Emprunts souscrits en cours d'exercice	575000		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	36000		

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

ANNEXE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers : elle comporte des éléments d'information complémentaires aux comptes proprement dits, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultat de l' **Association ARDEQAF**. Les éléments d'information ne sont fournis que pour autant qu'ils présentent un caractère significatif. Le résultat de l'exercice 2015 est un déficit de 2 497.94 euros.

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

PRINCIPES COMPTABLES MIS EN OEUVRE

Les comptes annuels de l'Association sont établis selon les normes comptables définies par le plan comptable général élaboré par le conseil national de la comptabilité et approuvé par l'arrêté ministériel du 27 avril 1982 et par référence à l'instruction comptable applicable aux établissements du secteur sanitaire et social gérés par des organismes privés à but non lucratif.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

La méthode du prorata temporis est appliquée pour l'amortissement des immobilisations, les biens sont amortis dès leur date de mise en service.

COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS

La comparaison des deux exercices a été rendue possible.

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Néant

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

ENGAGEMENT RECUS PAR L'ASSOCIATION

Néant

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, il est précisé qu'au cours de l'exercice 2015, les rémunérations versées aux trois cadres dirigeants et salariés les mieux rémunérés se sont élevées à **145 420 euros**.

ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).
Les amortissements des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	25 ans
Agencements et installations	5 à 10 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel roulant	5 ans
Mobilier de bureau	5 à 15 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

ACTIF CIRCULANT

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Une hypothèque conventionnelle de premier rang a été inscrite à hauteur de 430 000 euros pour la garantie du prêt de 430 000 euros.

Un nantissement de comptes de titres financiers a été constitué à hauteur de 101 504 euros pour la garantie du prêt de 145 000 euros.

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

La provision pour charges de 287 906.95 euros correspond aux engagements retraite à fin 2015.

L'ARDEQAF a fait une dotation de 119 721.28 euros par rapport au montant inscrit au bilan de 2014.Dans cette somme 68 943.22 euros correspondent à la régularisation de la provision pour des salariés ayant une ancienneté dans la convention collective avant leur entrée à l'ERTS.

PROVISION POUR RISQUES

Au 31/12/2015, il existe un litige devant le tribunal de grande instance, le risque financier a été évalué à 23 850 euros.

Deux litiges sont toujours en cours aux prudhommes, la provision de 21 600 euros a été laissée dans les comptes.

Un risque envers un salarié a été évalué à 39 300 euros.

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Pour l'exercice 2015 les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à 9 444 euros.

REPARTITION EFFECTIFS MOYEN

Cadres : 36.79 ETP
Non cadres : 47.24 ETP

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

PRODUITS A RECEVOIR 153 038.97 €

Dont :

Libellé		
bilan compétence	heures 2015	2 946
VAE	prestations 2015	18 868.03
AMP	Heures 2015	5651
Mandataires	Heures 2015	13 320
Surv nuit	Heures 2015	11 023.20
REGION	caferuis	23 087
AGEFIPH	Subvention matériel	801.89
Mutex	Prévoyance	2 936.98
FC	Heures 2015	9 227
AGEFIPH	Financement cfas	49 090
Apprentis	Rbt hébergt restauration	1 742.85
coca	redevances 07 à 12	21.42
frais formation	Année scolaire 15/16	14 323.6
	Total	

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES..... 66 095.69 €

Dont :

Libellé		
Photocopies	Canon 4 ème trim	261.03
Affranchissements	La poste décembre	2 461.29
Cartes repas	APAJH juillet	22.05
CAC	Cabinet arche	5 412
Location	Faculté bourges	2 000
Afpa	Hébergement	120
Prestations externes	Divers prestataires	4 695.04
Surcout	2 sem 2015	34 384.73
Déplacements	Décembre 2015	941.45
Apprentis	Transport	9 116
Apprentis	Hébergement	1 612
Apprentis	Restauration	3 130.10
Google	Cartes tablettes	540
Eau	4 ème trim	1 400
	Total	66 095.69

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE 23 902.44€

Libellé		
Photocopies	Canon	930.86
Téléphone	Orange	774.26
Kone	Maintenance	688.82
Algéco	Location janvier	2 697
Néopost	Mach à affranchir	1 072.25
Néopost	Balance	359.74
GRDF	Poste	507.29
Vodolis	Maint tél	99.67
Forum	Janvier 2016	600.88
Documentation	Abonnements 2016	14 384.67
Bureaut 45	Maintenance	1 575
Point central	Maint web	212
	Total	23 902.44

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE 614 608.93€

Libellé		
REGION	Avance 2016 erts	152 943
Agefiph	Aide apprenti	790
REGION	AMP Blois 2016	17 040
Caferuis	Heures 2016	62 773.02
Fongecif	AMP	2 112
Droits inscription	MJ	3 823.23
ME	Frais formation	107 850.19
ES	Frais formation	52 361.23
ME/ES	Frais scolarité	201 086.91
Vae	Heures 2016	561
ES	Formation passerelles	13 268.35
Point central	Maint web	212
	Total	614 608.93

DETTES FISCALES ET SOCIALES *1 418 546.88€*

dont :

Personnel ..... 154 067.81 €

Organismes sociaux ..... 350 448.97 €

Etat et collectivités publiques ..... 199 650.41 €

Taxe apprentissage report ..... 713 379.69€

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

Charges exceptionnelles.....64 002.39€

Libellé		
Dexia	Amendes	12
Médéric	Régul cfas 2014 et erts 2012 et 2009	956.57
Région/fse	Soldes 2014 modifiés	8 315.58
Agefiph	Convention annulée	576
Subvention	Asso étudiants	350
Prudhomme	Versements	20 777.51
Architecte	Abandon prestations	17 803.9
Clients	Régul factures et pertes	15 210.83
	Total	**64 002.39**

Produits exceptionnels.....63 797.38 €

Libellé		
Clients	Intérêts moratoires	344.18
Annulation	Chèques anciens	377.67
Ecart	Différences de règlement	4.21
Clients	Règlements antérieurs	3 084.30
Frais notaire	Remboursement	61.10
Subventions	Reprise au résultat cfas	32 505.76
Subventions	Reprise au résultat erts	27 420.16
	Total	**63 797.38**

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

Arche
Experts-Comptables et
Commissaires aux Comptes Associés

7, rue Michel Royer - CS 60046
45077 ORLEANS cedex 2
Tél. : 02 38 66 91 91 - Fax : 02 38 66 27 81
Courriel : cac@arche-audit.fr

ARDEQAF

2032 rue du Général De Gaulle
45160 OLIVET

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2015

Arche
Experts-Comptables et
Commissaires aux Comptes Associés

7, rue Michel Royer - CS 60046
45077 ORLEANS cedex 2
Tél. : 02 38 66 91 91 - Fax : 02 38 66 27 81
Courriel : cac@arche-audit.fr

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Conformément aux dispositions statutaires de votre Association, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1°-<u>Prestations de ménage</u>

(Personne concernée : M. BERNOIS)

L'association APAJH a facturé des prestations de ménage pour l'année 2015 d'un montant de 52 737 €.

2°-<u>Prestations de restauration</u>

(Personne concernée : M. BERNOIS)

L'association APAJH a facturé des prestations de restauration pour l'année 2015 d'un montant de 22 906 €.

3°-<u>Prestations de consommations (gaz, eau et électricité)</u>

(Personne concernée : M. BERNOIS)

L'association ARDEQAF a facturé à l'association APAJH des prestations de consommations (gaz, eau et électrique) pour l'année 2015 d'un montant de 15 257 €.

A ORLEANS, le 11 avril 2016

<u>ARCHE</u>
Société de Commissaires aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale
d'ORLEANS

<u>Philippe RIMMER</u>
Commissaire aux Comptes
Chargé du mandat

Arche
Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes Associés